

AVIS N° 077 - 2019 / BRVM / DG

MOVIS CI

Valeur Théorique du Droit Préférentiel de Souscription

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément au communiqué de MOVIS CI relatif à l'augmentation de son capital par apport en numéraire à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne, la valeur théorique du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) est fixée à 15 FCFA.

Le Droit Préférentiel de Souscription sera inscrit à la cote de la BRVM du **24 mai au 12 juin 2019**, sous le symbole **SVOC.DS1**, avec un cours de référence de **15 FCFA**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 mai 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF

